



Les consultations diététiques sont remboursées (intégralement ou partiellement) par de nombreuses mutuelles. Voici donc une liste (non exhaustive) des mutuelles prenant en charge mes consultations :

- Miel : 6 consultations / an
- MGEN: 75€/an
- Mnt : 70€/ an
- Viventer : 4 consultations / an
- MEP: Consultation remboursée à hauteur de 70% avec une prescription médicale de votre médecin généraliste.
- LMDE: 10€ remboursé par consultation.
- Dynalys: 8 consultations / an
- Mutuelle de Sète: 50€ / mois
- Languedoc mutualité : 50€/an ou 20€ par séance pendant 3 séances
- Mutuelle de la poste
- ADEVI Santé : 28 € par consultation - plafond à 4 consultations par an
- AGF : Selon les options, mais en moyenne 100 € par an
- MAAF :Plafond à 90 € par an
- MSA : Prise en charge en cas de diabète gestationnel ou d'obésité morbide, sur prescription médicale
- Mutuelle des étudiants : 3 consultations par an - 10 € par consultation
- Mutuelle nationale militaire : formule famille et séniors : 40 à 60 € par an
- Mutualia: 4 consultations remboursés par an
- Mutuelle générale : Remboursement 32€ par Consultation
- Radiance: 3 à 4 Consultations remboursés par an
- Pacifica : 400€ /an
- Santé vie : 40 à 100 € par an
- Unio : jusqu'à 150 € par (forfait santé prévoyance)
- Novia exclusive 2 : 1 bilan nutritionnel par an
- Eovi: 20€ / mois
- Novia A5 : 35 € par consultation dans la limite de 5 consultations par an
- Mutuelle Smerep : 1 consultation diététique par an, remboursée en tiers payant intégral
- Swiss Life : certaines formules prennent en charge jusqu'à 4 consultations par an.
- Viamedis : 1er consultation remboursée
- Partena, Euromut : Remboursement de 15€ par scéance, maximum 2 fois par an si personne dépistée à risque, ou remboursement de 20 à 40€ pour un "trajet de soins" comprenant 2 consultations diététique.
- Mutuelle de la gendarmerie : Remboursement 6 consultations par ans sans limite de tarifs.
- Myriade major
- Mutuelle RATP: Remboursement 5 Consultations par an
- Gan Mutuelle
- Azur: 123€/an
- Family santé



- Macsf
- April assurance
- Mutualia santé: 4 consultations remboursées par an
- Novalia :3 Consultations remboursées par an à hauteur de 20€
- Existence: 30€ par séance pendant 4 à 5 séances
- AXA assurance: 6 séances par an
- Génération: 50€ par consultation pendant 3 consultations
- CNP assurance: 150€ par an
- Mutieg: 3 consultations remboursées
- Mutuelle CIC: 12 séances remboursées par an
- Eovi drome ardèche
- Entrain: 80% de la consultation
- MNCE (caisse d'epargne): 2 consultations remboursées
- Ag2R: 200€ / an
- Plan santé: 31€ / séance, 1 fois.
- Malakof mederic: 1 séance / an
- Ipsec: 100€ / an
- Mat Mut: 80€ / an

BASSAN Diane - Diététicienne Nutritionniste



06 20 12 94 10



bassan@consultationendietetique.com